



HAL
open science

Les "marqueurs de prédication" dans la phrase averbale en français

Florence Lefeuve

► **To cite this version:**

Florence Lefeuve. Les "marqueurs de prédication" dans la phrase averbale en français. *Verbum: Analecta Neolatina*, 1999, XXI, 4 (XXI, 4), pp.429-438. halshs-00138094

HAL Id: halshs-00138094

<https://shs.hal.science/halshs-00138094>

Submitted on 23 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES “MARQUEURS DE PREDICATION” DANS LA PHRASE AVERBALE EN FRANÇAIS

Florence Lefeuve
Université de Paris III

RESUME

L'objet de cet article est d'expliquer la présence, dans la phrase averbale, de termes récurrents que nous appelons les “marqueurs de prédication”. En effet, dans de nombreuses phrases averbales, le prédicat est accompagné par des marqueurs, comme la négation :

***Pas** le moindre bruit.*

Sans la négation, la phrase averbale ne semble pas acceptable :

** Le moindre bruit.*

La fonction de ces marqueurs est, selon nous, de mettre en évidence que le terme averbal est prédicatif.

ABSTRACT

The aim of this paper is to explain the presence, in verbless sentences, of recurrent terms named “markers of predication”. As a matter of fact, in many verbless sentences, the predicate is associated with a marker, such as a negation :

***Not** the slightest noise.*

Without this negation, there is no possible verbless sentence :

**The slightest noise.*

According to us, the function of these markers is to show off that a verbless term is a predicate.

INTRODUCTION

La phrase averbale est une structure syntaxique qui comporte une modalité (l'assertion, l'exclamation, l'interrogation ou l'injonction) et un prédicat averbal (adjectival, substantival, pronominal, adverbial ou prépositionnel) avec trois types d'organisation possibles (Cf. Lefeuve, 1999b). Le prédicat averbal peut être relié, par la modalité, à un sujet explicite :

(1a) *Charmante, cette jeune fille!*

(2) *À la porte, les mauvais profs britanniques! (Le Monde, vendredi 5 juillet 1996)*

ou bien à un sujet implicite :

(3) — *Charmante, charmante, répétait le notaire. (Maupassant, Pierre et Jean)*

(4) *En voiture! (Daudet, Tartarin de Tarascon).*

Ou encore, il peut être posé par la modalité, sans sujet :

(5) *Une salle de café de ville d'eaux. (Anouilh, La Sauvage)*

Dans les deux premiers cas, la phrase averbale est attributive (1a), (3) ou locative (2), (4). Dans le troisième cas (5), elle est existentielle; le prédicat est soit un groupe substantival, soit un groupe pronominal; il s'agit alors de poser l'existence du référent du prédicat :

"Il y a une salle de café de ville d'eaux".

L'objet de cet article est d'expliquer la présence, dans la phrase averbale, de termes récurrents que nous appelons les “marqueurs de prédication”. En effet, dans les trois types de construction possibles pour la phrase averbale, le prédicat est accompagné par des marqueurs, comme la négation :

(6a) ***Pas** folle, la guêpe!*

(7a) *À la fin du trimestre, ces messieurs m'ont renvoyé chez moi, et avec des notes! **Pas** bête, brave garçon, bonne nature, et patati, et patata. En somme, je n'étais bon qu'à garder les vaches. (Bernanos, Journal d'un Curé de Campagne)*

(8a) *J'ai essayé de dormir, **pas** moyen. (Bernanos, Journal d'un Curé de Campagne)*

Sans la négation *pas*, les phrases averbales semblent moins ou pas du tout acceptables :

(6b) **Folle la guêpe!*

(7b) *? Bête, brave garçon, bonne nature, et patati, et patata.*

(8b) ** J'ai essayé de dormir, moyen.*

Nous avons tout d'abord nommé ces termes des "appuis" en nous inspirant de Pierre Le Goffic qui emploie à leur égard le verbe « appuyer » (Le Goffic, 1993 : 520). Nous préférons actuellement les appeler des "marqueurs de prédication" parce qu'ils jouent un rôle par rapport à la prédication et qu'ils semblent marquer, d'une fonction prédicative, les mots sur lesquels ils portent.

Après avoir présenté un inventaire de ces marqueurs, nous montrerons qu'ils ont pour fonction de donner une valeur prédicative au terme averbal. Enfin, nous analyserons les facteurs qui expliquent leur présence ou leur absence dans la phrase averbale.

1. INVENTAIRE

Les marqueurs de prédication possèdent deux caractéristiques essentielles. Premièrement, ils s'avèrent fréquemment indispensables, ou du moins fort souhaitables, comme nous l'avons vu pour les exemples (6a), (7a) et (8a). Une phrase averbale avec marqueur passe toujours mieux que sans marqueur.

La deuxième caractéristique de ces termes est que leurs prototypes sont concernés par la quantification ou bien par l'intensité (notamment le haut degré). Il s'agit de la quantification en un sens large telle qu'en parle par exemple Pottier (Pottier, 1992 : 97) : elle peut être « continue » (*pas, peu, très aimable*); ou bien elle est « discontinue » (*plusieurs livres, tous les livres* etc).

Parmi les marqueurs de prédication, on trouve la négation, des constituants internes au groupe averbal prédicatif, des adverbes aspectuels.

En ce qui concerne la **négation**, deux ensembles de marqueurs négatifs doivent être distingués.

Tout d'abord la négation peut être d'ordre syntaxique. On trouve ce cas de figure dans les trois types de phrases averbales, la phrase averbale à sujet explicite :

(6a) **Pas** folle, la guêpe!

(9) **Pas** la peine de me réciter votre petite leçon. (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)¹

(10) **Pas** mal, la soirée!

la phrase averbale à sujet implicite :

(7a) *À la fin du trimestre, ces messieurs m'ont renvoyé chez moi, et avec des notes! **Pas** bête, brave garçon, bonne nature, et patati, et patata. En somme, je n'étais bon qu'à garder les vaches.* (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

"Je n'étais pas bête"

(11) **Plus** de mère car il ne pouvait plus la chérir, ne pouvant vénérer avec ce besoin absolu, tendre et pieux, dont a besoin le cœur des fils; **plus** de frère, puisque ce frère était l'enfant d'un étranger (Maupassant, *Pierre et Jean*)

"Il n'avait plus de mère".

(12) *Est-ce gentil, dis, est-ce gentil? Et **pas** à monter, c'est sur la rue, au rez-de chaussée!* (Maupassant, *Bel-Ami*)

(13) — **Pas** mal! dit le marquis en riant. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

la phrase averbale sans sujet :

(8a) *J'ai essayé de dormir, **pas** moyen.* (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

"Il n'y a pas moyen".

Ensuite, les marqueurs négatifs peuvent être constitués par des préfixes négatifs. Nous avons répertorié ces derniers dans la phrase adjectivale qui suit l'ordre prédicat-sujet et qui comporte, comme sujets, un infinitif ou une complétive :

im- avec *impossible* :

¹Nous analysons l'exemple (9) comme une phrase substantivale à deux termes et non comme une phrase averbale existentielle à un terme parce qu'il peut se paraphraser par *Ce n'est pas la peine de me réciter votre petite leçon* ou *Me réciter votre petite leçon, ce n'est pas la peine* et non par une tournure avec *il y a*, **Il n'y a pas la peine de me réciter votre petite leçon*. *Ce* reprend *me réciter votre petite leçon*.

(14) *Impossible de le deviner* (Balzac, *Illusions perdues*),
in- avec inutile :

(15) *inutile de discuter plus longtemps!* (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*),
di- avec difficile :

(16) *Difficile de battre un champion* (publicité).

Pour ce qui est des **constituants internes** comme marqueurs de prédication, on repère des déterminants, notamment des « déterminants complexes » (Riegel et al., 1994 : 153) qui expriment la quantité :

(17) *Mais du coup le lecteur est saisi d'accablement. Tant de crimes, tant de tueurs, tants de flics, tant de titres et de piles chez les libraires!* (Le Nouvel Observateur, 1^{er}-7juillet 1999)

(18) *Il y a bien dans un coin quelques visages chers, pâlis par l'angoisse et l'attente : mais combien d'indifférents, de mal disposés!* (Daudet, *Contes du Lundi*)

le déterminant *tout* qui ajoute « l'indication quantitative de la totalité à la saisie d'ensemble opérée par le défini » (*Ibidem* : 158) :

(19) *Sérizy en restera là ou à peu près. Toute son intelligence. Quelque progrès dans la parole, dans le mouvement du cou, des bras.* (Kessel, *Belle de Jour*)

"Il aura toute son intelligence".

et le déterminant exclamatif *quel* qui indique l'intensité :

(20) *Je crois que même vos gens se moquent de lui. Quel nom, baron Bâton!* dit M. de Caylus. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

Ou bien, dans la phrase adjectivale ou adverbiale, apparaissent des adverbes intensifs qui portent sur l'adjectif ou l'adverbe, par exemple, *très* :

(21) *Très fort, le mi-bas à ressort!*

(22) *Très bien, M. de Fleury, très distingué.* (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

tout :

(23) *Tout beau, tout nouveau!*

tant :

(24) *Tant pis!*

En ce qui concerne les **adverbes aspectuels**, on en trouve dans les trois types de phrases averbales, les phrases à deux termes :

(25) *Toujours imbue de religion, ta femme?* (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)

(26) *Ceux qu'auront mon âge dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, dans cent ans, dans mille ans, toujours des gosses à emmerder.* (Queneau, *Zazie dans le Métro*)

(27) *Toujours en retard, cet élève!*

les phrases à sujet implicite :

(28) *Toujours onctueux!* (publicité)

(29) *Tartarin le trouva si beau, qu'il voulut que la caravane entière montât dessus... Toujours la folie orientale!* (Daudet, *Tartarin de Tarascon*)

(30) *Encore ici, seigneur Octave et déjà à table?* (Musset, *Les Caprices de Marianne*)

la phrase averbale existentielle (sans sujet) :

(31) *Vers sept heures; Balionte lui ayant monté un œuf frit sur du jambon, elle refusa d'en manger; ce goût de graisse l'écœurait à la fin! Toujours du confit ou du jambon.* (Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*)

Le tableau suivant permet de présenter une vue d'ensemble de ces marqueurs selon le type de la phrase averbale :

Marqueurs	Négation	Constituants internes (Quantificateurs, intensifs)	Adverbes aspectuels
Phrases (P.) averbales			
P. adjectivale à 2 termes	<i>Pas folle, la guêpe.</i>	<i>Très fort, le mi-bas à ressort!</i>	<i>Toujours imbue de religion, ta femme?</i>

P. substantivale à 2 termes	<i>Pas la peine de me réciter votre petite leçon.</i>	<i>Quel nom, baron Bâton!</i>	<i>Ceux qu'auront mon âge dans dix ans, toujours des gosses à emmerder</i>
P. prépositionnelle à 2 termes			<i>Toujours en retard, cet élève.</i>
P. adverbiale à 2 termes	<i>Pas mal, la soirée.</i>	<i>Très bien, M. de Fleury!</i>	
P. adjectivale à 1 terme (sujet implicite)	<i>Pas bête.</i>	<i>Tout beau, tout nouveau.</i>	<i>Toujours onctueux.</i>
P. substantivale à 1 terme (sujet implicite)	<i>Plus de mère car il ne pouvait plus la chérir.</i>	<i>Toute son intelligence.</i>	<i>Toujours la folie orientale.</i>
P. prépositionnelle à 1 terme (sujet implicite)	<i>Pas à monter.</i>		<i>Déjà à table!</i>
P. adverbiale à 1 terme (sujet implicite)	<i>Pas mal.</i>	<i>Tant pis.</i>	<i>Encore ici?</i>
P. substantivale à 1 terme (sans sujet) = phrase averbale existentielle	<i>Pas moyen.</i>	<i>Tant de crimes.</i>	<i>Toujours du confit.</i>

2. FONCTION PRÉDICATIVE DE CES MARQUEURS

Après avoir défini la fonction prédicative de ces marqueurs, nous montrerons comment elle se met en place.

2.1. Marquer le terme averbal d'une valeur prédicative

Ces marqueurs ont pour fonction de marquer que tel terme averbal remplit un rôle prédicatif.

En effet, contrairement au verbe (conjugué) qui assume sans problème ce rôle, le terme averbal ne constitue pas forcément un prédicat. Ainsi, un groupe substantival dépourvu de ces marqueurs peut être difficilement compris comme un groupe prédicatif. L'énoncé *Bonté* dans l'exemple suivant :

(32a) *Le voici donc qui marche sur la glace au secours du troisième ou quatrième âge, sans perdre les Arabes de l'oeil, là-bas, en face. Bonté. Tout en lui, maintenant, n'est que bonté.*
(Pennac, *La Fée carabine*)

peut être perçu ou bien comme un simple substantif sans aucune valeur prédicative ou bien comme un substantif prédicatif :

"c'est de la bonté".

Au contraire, l'énoncé, *Tout en lui, maintenant, n'est que bonté.*, compose une phrase verbale grâce au verbe *est*. Si le terme *bonté* dans l'énoncé averbal était accompagné d'un marqueur, sa valeur prédicative deviendrait évidente :

(32b) *Pas de bonté.*

(32c) *Quelle bonté!*

(32d) *Encore de la bonté.*

Parallèlement au verbe qui a besoin, pour remplir un rôle prédicatif, d'être conjugué à une personne, à un temps et à un mode particuliers, le prédicat averbal, pour assumer de façon sûre le rôle prédicatif, recourt parfois à un de ces marqueurs. C'est pourquoi, ces derniers se révèlent souvent indispensables.

Leur rôle prédicatif n'est pas surprenant puisqu'ils portent préférentiellement sur le prédicat et non sur le sujet. Ainsi, *pas de* ne peut pas porter sur un sujet :

(32e) **Pas de bonté ne le submergeait.*

2.2. Mise en place de ce rôle prédicatif

La mise en place du rôle prédicatif des marqueurs s'établit, nous semble-t-il, grâce à une opération de dédoublement. Ce dédoublement diffère selon que l'énoncé averbal comporte un ou deux marqueurs.

Dans le premier cas de figure, l'énoncé comporte **un seul marqueur**. Nous avons vu que ces marqueurs peuvent s'avérer nécessaires à la prédication. Ce constat nous incite à présenter l'hypothèse selon laquelle la présence de deux pôles dans le prédicat averbal, le marqueur et le noyau prédicatif, faciliterait la naissance de la prédication (Cf. Lefeuvre (à paraître)). Le déséquilibre ou le contraste ainsi créé au sein du groupe prédicatif entraînerait la prédication.

Puisque les catégories averbales ne sont pas systématiquement prédicatives, peut-être s'avère-t-il nécessaire de créer un déséquilibre au sein même du groupe prédicatif pour signifier que tel terme est prédicatif.

Ce déséquilibre créé dans le groupe prédicatif est évident sur le plan de la « dynamique communicative » (Le Goffic, 1993 : 56). Dans le groupe rhématique, d'après Combettes, tous les éléments n'ont pas le même « dynamisme communicatif » : on perçoit ainsi, dans le rhème, le « rhème propre » et le « reste du rhème » (Combettes, 1991).

Pour l'énoncé :

(33) *Toujours imbue de religion, ta femme?* (Feydeau, *La Dame de chez Maxim*)

le marqueur *toujours* peut être envisagé comme le « rhème propre » et *imbue de religion* comme le « reste du rhème » : *toujours* a plus de « force » que *imbue de religion*. Le thème est représenté par *ta femme*.

Le marqueur de prédication possède une forte valeur rhématique.

On peut percevoir la présence de **deux marqueurs** plutôt que d'un seul marqueur. Certaines phrases averbales à sujet explicite ou implicite, notamment des phrases adjectivales, comprennent deux marqueurs :

(34a) *Pas mécontent de sa formule le p'tit type.* (Queneau, *Zazie dans le Métro*)

(35a) *Rien qu'à voir ça (il avait l'air de prendre son chien à témoin), pas difficile de comprendre que vous n'avez pas toujours mangé votre saoul, hein?...* (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

Dans ces exemples, on repère, comme marqueurs, la négation *pas* et les préfixes *-mé* et *-di*.

Nous avons relevé également des phrases averbales existentielles (sans sujet), avec comme marqueurs, un adverbe aspectuel (*toujours*) et la négation (*pas*) :

(36) *Et toujours pas de lions.* (Daudet, *Tartarin de Tarascon*)

un adverbe intensif (*très*) et un déterminant complexe (*peu de*) :

(37) *Très peu de contraintes dans leurs rapports.* (Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*)

La présence de deux marqueurs aurait pour fonction d'accentuer le déséquilibre ou le contraste créé au sein du groupe prédicatif entre le pôle « rhème propre » et le pôle « reste du rhème ». Le rôle du rhème propre constitué par ces deux marqueurs (*pas, mé-* par exemple en (34a)) est mis en avant. On comprend un des fonctionnements de la phrase averbale. Celle-ci préfère comprendre deux marqueurs plutôt qu'aucun marqueur. Sur ce point, il est particulièrement intéressant de considérer les phrases adjectivales dans les formulations *pas mécontent de* ou *pas difficile de* que l'on trouve à la place de *content de* ou de *facile de* :

(34b) *?Content de sa formule, le p'tit type*

(35b) **Facile de comprendre que vous n'avez pas toujours mangé votre saoul, hein ... ?*

3. FACTEURS QUI ENTRAINENT L'APPARITION DE CES APPUIS

Le facteur principal qui entraîne l'apparition des marqueurs de prédication est l'absence d'assise phrastique de la phrase averbale. Le marqueur est là, nous semble-t-il, pour compenser ce manque.

Nous envisagerons à présent trois facteurs qui expliquent l'absence d'assise phrastique de certains énoncés averbaux et qui entraînent l'apparition des marqueurs de prédication.

3.1. Premier facteur : absence de la relation sujet-prédicat

Ces marqueurs apparaissent abondamment dans la phrase averbale existentielle : dans un simple groupe substantival, sans marqueur, il est difficile de percevoir l'acte de jugement qui pose son existence. Le marqueur permet de mettre en évidence cet acte.

Ainsi, dans cet exemple :

(38a) *Pas un bruit.*

l'adverbe négatif, par sa présence, rend explicite la prédication existentielle. C'est en cela qu'il "marque" la valeur prédicative du substantif *bruit*. Il l'actualise dans sa fonction prédicative. On peut se demander si le marqueur n'est pas un « actualisateur d'existence » (Gardes-Tamine, 1986 : 35) comme *il y a*, d'après Gardes-Tamine, pour la phrase verbale en *il y a*. La phrase averbale existentielle recourt, notamment, à des marqueurs pour mettre en évidence la prédication existentielle².

En fait, dans l'exemple (38a), il s'agit plutôt que de nier une existence de poser une inexistence. En effet, nous avons l'impression que se trouvent posées, par l'assertion, la quantification nulle, l'inexistence du référent. Cette inexistence est comme affirmée.

En revanche, pour l'énoncé :

(38b) *Un bruit.*

aucun élément ne met en évidence la prédication existentielle.

Ainsi, dans la phrase averbale existentielle, pour former un constat, il est préférable de passer par un énoncé pourvu d'un marqueur :

(38a) ***Pas un bruit.***

plutôt que par un énoncé dépourvu de marqueur :

(39) *Silence.*

L'absence de déséquilibre entre le sujet et le prédicat, dans la phrase averbale existentielle, peut expliquer pourquoi le déséquilibre, mis en évidence plus haut, dans le groupe prédicatif, est particulièrement nécessaire dans ce type de phrase. La binarité introduite par le déséquilibre entre le marqueur (propre du rhème) et le terme averbal (reste du rhème) permettrait la naissance de la prédication.

3.2. Deuxième facteur : ordre des termes

La phrase averbale classique à deux termes dispose le plus souvent le sujet et le prédicat dans l'ordre prédicat-sujet :

(1a) *Charmante, cette jeune fille!*

plutôt que dans l'ordre sujet-prédicat :

(1b) *Cette jeune fille, charmante!*

Cette propension à suivre l'ordre prédicat-sujet s'explique peut-être parce que cet ordre crée un déséquilibre qui accentue la dissymétrie entre les deux termes. La phrase (1a) se reconnaît plus facilement comme une phrase averbale que la phrase (1b). Cette dernière phrase risque d'être perçue comme un ensemble thématique :

"Cette jeune fille, charmante, avait de nombreux amis".

C'est pourquoi, la présence d'un marqueur peut être nécessaire dans un énoncé qui suit l'ordre sujet-prédicat :

(40a) *Garder le silence, quel mot étrange!* (Bernanos, *Journal d'un Curé de Campagne*)

(40b) *?Garder le silence, un mot étrange!*

(41a) *Paris enfin libre!*

(41b) *?Paris libre!*

²Un autre procédé possible pour la phrase averbale existentielle est d'utiliser des circonstants locatifs :

Ici un silence.

Grâce à *ici* la valeur prédicative de *un silence* est nette (cf. Lefeuve, 1999b: 314, et Lefeuve, (à paraître)).

Le déterminant exclamatif (*quel*) et l'adverbe aspectuel (*enfin*) semblent indispensables. En revanche l'ordre prédicat-sujet admettrait plus volontiers l'absence de marqueur :

(40c) *Un mot étrange, garder le silence!*

(41c) *Libre, Paris!*

En outre, l'ordre prédicat-sujet permet de distinguer plus aisément le prédicat du sujet, contrairement à l'ordre sujet-prédicat. Lorsque la phrase averbale recourt à l'ordre sujet-prédicat, il convient parfois de distinguer le prédicat averbal par un marqueur afin de préciser où se trouvent le prédicat et le sujet :

(41) *Les premiers concernés, souvent les derniers considérés.*

(42) *Ah! ces sacrés médecins, toujours les mêmes.* (Maupassant, *Pierre et Jean*)

(25) *Ceux qu'auront mon âge dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, dans cent ans, dans mille ans, toujours des gosses à emmerder.* (Queneau, *Zazie dans le Métro*)

Grâce aux marqueurs, le lecteur comprend que les groupes *les derniers considérés*, *les mêmes*, *des gosses à emmerder* sont des prédicats.

3.3. Troisième facteur : type de prédicats

Enfin, la présence des marqueurs semble dépendre du type de prédicats utilisés.

Ainsi, la phrase nominale, notamment dans l'ordre prédicat-sujet qui implique une plus grande expressivité de la part du locuteur, emploie des termes subjectifs : ces derniers expriment souvent une valeur évaluative ou affective (Cf. Lefeuve, 1999b : 150). C'est le cas de *charmante* dans :

(1a) *Charmante, cette jeune fille!*

Lorsque le terme averbal est objectif, la présence du marqueur peut devenir nécessaire :

(43a) *Tout le portrait de son père, Robert* (Aragon, *Les Cloches de Bâle*)

(43b) **Le portrait de son père, Robert.*

L'emploi du quantificateur *tout* permet de donner une valeur évaluative au groupe substantival *le portrait*.

CONCLUSION

Le prédicat averbal, par opposition au prédicat verbal, se distingue par sa fragilité. Les marqueurs de prédication ont pour fonction de positionner clairement le terme averbal dans un rôle prédicatif. Ils apparaissent surtout dans les phrases averbales où le prédicat est le plus difficile à reconnaître.

BIBLIOGRAPHIE

COMBETTES B., (1991), "Hiérarchie et dépendance au niveau «informationnel» : la perspective fonctionnelle de la phrase", *L'Information grammaticale*, 50, 48-51.

GARDES-TAMINE J. (1986), "Introduction à la syntaxe (suite), Les présentatifs", *L'Information grammaticale*, 29, 34-36.

LEFEUVRE F. (1998), *La phrase averbale en français*, Thèse de doctorat, Paris III.

LEFEUVRE F., (1999a), "Référence et prédication averbale", *Travaux linguistiques du Cerlico*, 12, 171-181.

LEFEUVRE F., (1999b), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.

LEFEUVRE F., (à paraître), "Toutes les phrases sont-elles binaires? Exemple de la phrase averbale existentielle", *Le Français moderne*.

LE GOFFIC P., (1993), *Grammaire de la Phrase française*, Paris, Hachette.

POTTIER B., (1992), *Théorie et Analyse en Linguistique*, Poitiers, Hachette.

RIEGEL M., PELLAT J.-C. & RIOUL R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

